

Un tarif de départ de 225 \$ par contrat est chargé en plus du taux horaire variant selon l'appareil et les conditions :

➤ Notre taux horaire comprend :

- La location de l'appareil (avion ou hélicoptère)
- 2 opérateurs, soit le pilote et le caméraman
- 1 système de fixation anti-vibration stabilisé sur 3 axes par gyroscopes
- 1 caméra vidéo Sony HDV HC-1
- Grand-angle Century Optics
- Supports vidéo (cassette Sony Premium ou Sony HD)
- Une rencontre avec le client avant le tournage

➤ Appareils disponibles :

- Avion Cessna 172 (2 heures minimum)
- Hélicoptère Robinson R44 (2 heures minimum)
- Hélicoptère MD500 (3 heures minimum)
- Hélicoptère Twinstar (4 heures minimum)

Une dérogation peut-être exigée par le pilote.

Communiquez avec nous pour avoir le taux horaire des divers appareils.

Le choix de l'appareil dépend des besoins du client, des exigences du contrat et de la disponibilité des divers appareils.

Le client doit payer les heures à partir du décollage, jusqu'à l'atterrissage de l'appareil.

Si le client désire utiliser un autre modèle de caméra, il devra fournir la caméra, le grand-angle et les supports vidéo. Héli-Go ne se tiendra pas responsable de la caméra et de la lentille fournie par le client.

Tournage spécialisé : Demandez une estimation. hugo@heligo.com

Paiement :

Un acompte de 75 % doit être reçu 15 jours avant la date prévue du tournage. La balance du montant devra être payée à la remise des images. Toutes les images tournées par Héli-Go sont la propriété de Héli-Go tant que le paiement final n'a pas été reçu.

Tous les prix sont exprimés en dollars canadiens et sont sujets à changement sans préavis.